Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 12

Artikel: Les échanges textiles franco-suisses
Autor: Chambre de commerce suisse en France
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887782

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES ÉCHANGES TEXTILES FRANCO-SUISSES

par la Chambre de commerce suisse en France.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des échanges franco-suisses, les textiles y tiennent une place prépondérante. On se pressait aux foires du moyen âge pour vendre et acheter les draps des Flandres, les soieries de Lyon, de Zurich ou de Bâle, les lins français, les cotonnades d'Alsace, les broderies de Saint-Gall. Au XIXe siècle, en France et en Suisse, comme dans la plupart des pays européens, l'industrie était principalement textile. En 1850, plus de la moitié des exportations françaises et suisses consistaient en matières et en articles textiles.

Puis, peu à peu, l'industrie textile donna naissance et céda la place à d'autres industries — la fabrication de machines, la combinaison de substances chimiques — qui prirent une place prépondérante dans les échanges franco-suisses. La part des textiles dans les exportations françaises vers la Suisse, qui était de 22,2 % en 1913, baisse à 14,2 % en 1929, 15,9 % en 1938 et 12,9 % en 1955. Il en est de même de la structure des exportations suisses vers la France : 21,9 % de textiles en 1913, 13,8 % en 1929, 10 % en 1938, 6,9 % en 1955. Il y a lieu toutefois de relever qu'en chiffres absolus ces échanges sont restés relativement stables. C'est la progression des autres exportations qui a réduit la part des textiles dans l'ensemble du commerce franco-suisse.

L'importance du marché suisse pour l'industrie textile française et du marché français pour l'industrie textile suisse dépasse largement les chiffres des statistiques. Pour la France, le marché suisse, presque entièrement libre et soumis à une violente concurrence internationale, est un marché témoin du plus grand intérêt. Pour la Suisse, la Couture parisienne joue un rôle considérable et « lance » dans le monde entier les nouveautés qu'elle présente.

La balance du commerce franco-suisse est plus créditrice encore pour la France dans le domaine limité des textiles que dans l'ensemble du commerce franco-suisse. Nous en examinerons plus loin la raison.

En millions de francs suisses

COTON
EXPORTATIONS

FRANÇAISES vers la SUISSE

SUISSES vers la FRANCE

20 15 10 5

1951 1952 1953 1954 1955

LAINE
EXPORTATIONS FRANÇAISES vers la SUISSE

70 60 50 40 30 20 10

EXPORTATIONS
TOTAL TEXTILES
MATIÈRES PREMIÈRES
FILS ET FILÉS
PRODUITS FINIS

EXPORTATIONS SUISSES vers la FRANCE

1951 1952 1953 1954 1955

SOIE
EXPORTATIONS

FRANÇAISES vers la SUISSE

20 15 10 5

SUISSES vers la FRANCE

1951 1952 1953 1954 1955

LIN CHANVRE JUTE RAMIE
EXPORTATIONS

FRANÇAISES vers la SUISSE

7 6 5 4 3 2 1

SUISSES vers la FRANCE

1951 1952 1953 1954 1955

CONFECTION
BONNETERIE

EXPORTATIONS FRANÇAISES vers la SUISSE

9 8 7 6 5 4 3 2 1

SUISSES vers la FRANCE

1951 1952 1953 1954 1955

EXPORTATIONS TOTALES

EXPORTATIONS FRANÇAISES TOTALES vers la SUISSE

700 600 500

TOTAL TEXTILES

100 50

EXPORTATIONS SUISSES TOTALES vers la FRANCE

400 300 50

1951 1952 1953 1954 1955

ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1955
(en 1.000 francs suisses)

	Export. françaises	*Export. suisses*	% *Export s/fr.*
Total	769.828	384.768	50 %
Textiles	98.813	26.811	27,1 %
% textiles/total	12,9 %	6,9 %	

LA STRUCTURE DES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES DE TEXTILES

a) *Les exportations textiles françaises.* — La France a vendu, en 1955, 38.961.327 francs suisses de matières premières, 24.854.963 francs de fils et filés et 35.176.492 francs de produits finis, chacune de ces catégories représentant respectivement : 39,2 %, 25,3 % et 35,5 %.

Les matières premières livrées à l'industrie suisse consistent essentiellement en laine peignée (26,7 millions), en déchets de soie écrue ou teinte (4,6 millions), en laine lavée brute (3,4 millions), en bourre de soie (2,3 millions), en déchets de coton et ouate (0,7 million) et en déchets de lin.

L'industrie française exporte en Suisse des fils et filés : de laine (11,1 millions), de soie artificielle (8,4 millions), de lin et de chanvre (3,5 millions), de laine pour la vente au détail (1,5 million) et de coton (0,6 million).

Enfin, les produits textiles finis vendus sur le marché suisse sont principalement : les tissus de laine (7,8 millions), les tissus de soie artificielle (3,2 millions), les tissus de jute (2,5 millions), les tissus de coton (2,2 millions), les tulles (2,1 millions), les tapis de laine (2,1 millions) et les tissus de soie (1,1 million).

b) *Les exportations textiles suisses.* — De son côté, la Suisse a livré à la France, en 1955 : 4.946.074 francs suisses de matières premières, 6.199.350 francs de fils et filés et 15.525.727 francs de produits finis, c'est-à-dire dans les rapports respectifs de 18,7 %, 23,4 % et 57,9 %.

Il est compréhensible que la Suisse ne livre que très peu de matières premières; signalons quelques exportations de bourre de soie (2,5 millions), de déchets de soie (1,3 million), des déchets de coton et de la ouate (0,8 million).

Les filatures suisses vendent essentiellement, en France, des fils de soie artificielle (3,4 millions), des fils de coton (1,7 million), des fils de laine pour la vente au détail (0,8 million) et des fils de lin et de chanvre (0,2 million).

Par contre la Suisse écoule en quantité plus importante des produits finis, mais dont le montant de 15,5 millions est bien inférieur à celui de 35,2 millions que l'industrie française livre au marché suisse. Ces produits finis sont, par ordre d'importance : des tissus de coton (5,3 millions), des articles de bonneterie (2,2 millions), des broderies et des dentelles de coton (2,1 millions), des tissus de soie artificielle, de la lingerie et des broderies et dentelles de soie.

LES PROBLÈMES DES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES DE TEXTILES

Si la Suisse achète plus de textiles à la France qu'elle ne lui en vend, c'est d'abord parce qu'elle se fournit largement en France de matières premières, principalement de laine peignée.

Mais lorsque l'on isole les échanges d'articles terminés on s'aperçoit que là aussi la balance est favorable à la France. Sans doute l'industrie française de la laine, du coton, de la soie et des fibres synthétiques s'est-elle acquis à juste titre une renommée mondiale, mais la Suisse a elle aussi ses spécialités, qui sont très appréciées en France et dans tous les pays. C'est pourquoi nous pensons que le déséquilibre des échanges d'articles textiles suisses entre la France et la Suisse, s'explique en grande partie par des raisons de politique commerciale.

Expliquons-nous.

A l'importation en Suisse, les contingents sont inconnus dans le secteur textile et les droits de douane sont très modérés. De plus, depuis deux ans et demi, les industriels français bénéficient de détaxes importantes sous forme de remboursement de certaines charges fiscales et sociales,

En revanche la France, qui avait presque entièrement libéré en 1950 et 1951 les achats de fils et de tissus, est revenue sur ces mesures en février 1952 et a fait porter depuis lors ses principaux efforts de libération sur les biens d'équipement et appliqué aux articles textiles un contingentement rigoureux. D'autre part, de tous les produits qui en sont libérés, rares sont ceux qui échappent à la perception de la « taxe spéciale temporaire de compensation », qui s'ajoute elle-même à des droits de douane déjà fort élevés.

Rien d'étonnant dès lors que les industriels suisses du textile demandent un élargissement des contingents, un retour à la libération des importations et un aménagement des droits et des taxes.

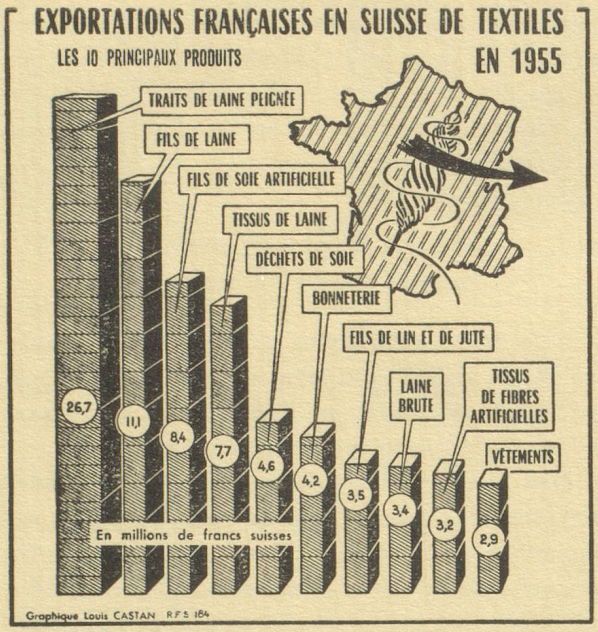

tout en figurant dans une même position douanière, sont en réalité profondément dissemblables.

La Suisse, pays du « sur commande » et des faibles métrages de qualité et de prix élevé, a en France une clientèle fidèle d'« amateurs éclairés ».

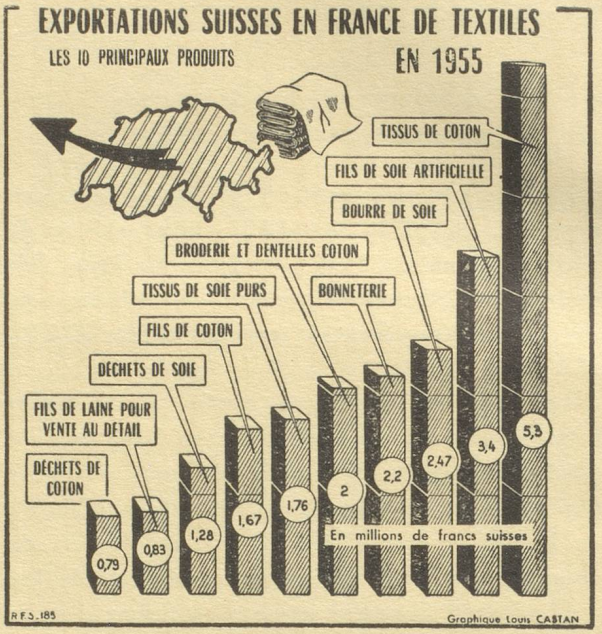

Ils sont d'autant plus justifiés à le faire que les industries textiles françaises et suisses sont beaucoup plus complémentaires que concurrentes.

Les statistiques sont trompeuses, qui font apparaître, sous des dénominations identiques, des importations et des exportations d'articles qui,

La France, grâce à sa grande tradition de pays textile, trouvera toujours en Suisse un marché important pour des articles dont elle a la spécialité.

C'est pourquoi nous sommes certains qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, des solutions seront trouvées aux problèmes que nous avons évoqués.